**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 30 (1885)

Heft: 7

**Artikel:** Réseaux ferrés et fortifications. Part III

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-336538

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXº Année.

Nº 7.

15 Juillet 1885

### Réseaux ferrés et fortifications.

 $III^1$ 

Dans quelques numéros antérieurs nous avons essayé de rappeler quel était l'état actuel de la question dite des fortifications soit en France, où la solution est acquise depuis 10 ans, soit en Suisse où elle est toujours en suspens, fort heureusement à notre avis.

Nous avons vu qu'en France le nouveau réseau est censé achevé, mais que, malgré ses proportions gigantesques, les « compléments indispensables » menacent de n'avoir jamais de fin. Hier c'était la chaîne du Jura qu'il s'agissait de perfectionner, de Bellegarde à Montbéliard, par cinq ou six grands ouvrages et maints petits, au prix d'une trentaine de millions de francs; c'était le saillant de Givet, à la frontière belge, représenté comme perdu si l'on n'y faisait une ceinture de fortins; aujourd'hui c'est un grand fort sur le mont Télégraphe en Savoie, qui sera suivi avant peu de ses « compléments indispensables » tant par suite de l'augmentation des portées de l'artillerie que par les découvertes que fera sur le terrain quelque nouveau chef du génie.

Bien d'autres projets de ce genre restent encore voilés aux profanes.

Ce qu'on sait déjà d'une manière certaine, c'est qu'une vive réaction se produit en France contre cet excès de murailles défensives, dévorant les ressources militaires du pays, en argent, en matériel et en personnel — car les murailles ne se défendent pas toutes seules, — et l'on peut prévoir que cette réaction ne fera que s'accroître et tournera peut-être au tragique quand une mobilisation générale viendra démontrer à tous que l'armée a été réellement affaiblie et enchaînée à une tâche impossible par tous les parapets dont on a cru la renforcer.

Une coalition qui forcerait la France à surveiller toutes ses frontières de terre et de mer, la mettrait en face d'un dilemme redoutable. Elle devrait : ou tenir garnison de guerre dans son trop riche amas de places et postes fortifiés, et la moitié de son

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir nos numéros de juillet et décembre 1884.

effectif de campagne, en sus de la territoriale, n'y suffirait pas, cela en présence d'armées coalisées supérieures en nombre; ou abandonner d'entrée la moitié au moins de ces places si coûteusement construites et armées, dont plusieurs seraient immédiatement et triomphalement occupées par l'ennemi, qui aurait ainsi à bon marché de beaux succès d'effet moral. Et l'on sait par les contrecoups de Sedan et de Langson jusqu'où l'impressionnabilité française peut laisser aller ces succès-là!

Pour le moins l'on verrait faire le procès sommaire des ministres, orateurs et ingénieurs qui, en mars 1874, imposèrent à la France le déplorable dispositif actuel, malgré les protestations les plus sages et les plus chaleureuses d'hommes tels que les généraux Changarnier, d'Aurelle de Paladines, Frébault, Valazé, Saussier, Billot, Denfert-Rochereau, amiral Pothuau et surtout de M. Thiers, le plus compétent et le plus expert de tous en cette matière. \(^4\)

Nous disons que M. Thiers était le plus compétent, parce qu'en de tels problèmes il ne s'agit point de se préoccuper tout d'abord des solutions techniques et spéciales, relevant de MM. les ingénieurs et artilleurs, mais bien de poser correctement et nettement la question générale du but et de l'emploi des ressources possibles, puis les grands traits des plans d'opérations dans les diverses hypothèses; ce qui déterminera les zones des points décisifs et précieux pour ces opérations tant en offensive qu'en défensive, points que MM. les spécialistes seront ensuite chargés de fixer plus exactement et de retrancher en tenant compte des propriétés du terrain, de l'armement, des forces disponibles, etc., etc.

Mais cette activité des techniciens, si importante qu'elle soit, doit être précédée des questions générales sus-indiquées, préliminaires obligés de toute mesure rationnelle de guerre, affaires à la fois de politique et de stratégie, ressortissant en première ligne aux gouvernements et aux hommes d'Etat, lesquels ne méritent ce nom, dans les puissances belligérantes au moins, qu'autant qu'ils sont familiers avec les problèmes d'opérations militaires.

Cela étant, la France était certes bien favorisée d'avoir le bé-

¹ Leur antagoniste le plus marquant, le savant général du génie Chabaud-Latour, rapporteur de la commission de 1874 à la Chambre des députés, vient de mourir, et dans les éloges nécrologiques, très mérités assurément, que la presse lui a consacrés, nous n'avons pas vu qu'on ait osé faire retentir bien haut ses prétendus triomphes dans la question des fortifications de 1874.

néfice, en mars 1874, de la haute expérience de M. Thiers, homme d'état dans l'acception complète du mot, rompu à toutes les affaires politiques et administratives autant que doué d'un sens stratégique naturel, consciencieusement éclairé à l'école de Napoléon et de Jomini.

Malgré cela les avis de l'ancien Président de la République française, par des motifs en grande partie étrangers à l'objet du débat, furent systématiquement repoussés et dédaignés. La discussion aboutit à faire mettre la charrue avant les bœufs, à subordonner les principes fondamentaux aux questions techniques accessoires, à donner le pas aux calculs des ingénieurs et des entrepreneurs sur les vues des hommes d'état et des généraux d'armée, ainsi que sur le simple bon sens se manifestant dépouillé d'x et d'y.

Les ouvrages de Paris, malgré leur admirable défense de 1870-71, furent condamnés, mis au rebut comme surannés, pour avoir laissé arriver des obus prussiens dans l'intérieur de la ville. On a voulu, on veut aujourd'hui des places de guerre qui ne voient ni n'entendent plus les projectiles ennemis.

Ce beau rêve est maintenant réalisé par les trois colosses de camps retranchés dont on a flanqué la grande capitale. Elle ne pourrait plus être bloquée ni bombardée; mais qui croira qu'elle ait acquis ainsi l'invulnérabilité? Sans trop de recherches, le talon d'Achille s'y découvrirait encore, et en attendant, sa nouvelle cuirasse a englouti une centaine de millions de francs et immobilisera 250 mille hommes au détriment de meilleurs usages! Puisse M. Thiers, plusieurs fois prophète trop sinistre sous l'Empire, ne l'avoir pas été encore quand il qualifiait, en mars 1874, ce projet de « désastreux » en même temps que Changarnier, Saussier, Billot l'appelaient « détestable » ¹. Qu'en

Voici entr'autres dans quels termes élevés s'est exprimé le général Changarnier: « Le système restreint me semble mauvais; le système étendu, dé» testable. Je le déteste. — Ce système a bien mérité son adjectif: après les » murailles de la Chine, c'est certainement l'enceinte fortifiée la plus vaste » dont on ait jamais entendu parler. Elle aura 40 lieues de circonférence et » pourrait contenir toutes les armées de l'Europe. Plus réservé que le rapport, dont la discrétion n'est pas le mérite principal, je ne vous indiquerai » pas les points faibles de votre système étendu. Hélas! d'autres le trouveront » sans moi.... Mais au nom du ciel, ne commencez pas par enseigner à vos » troupes qu'elles ne peuvent combattre que derrière des retranchements.... » Messieurs, je vous en supplie, sans entrer dans des détails, croyez-moi, » cette enceinte est trop vaste et trop dispendieuse. L'argent, l'intérêt de l'ar- » gent qu'on vous demande, employez-le à relever l'effectif de nos troupes si » misérablement réduit. Inspirez la confiance à l'armée, qui est encore digne

dirait-il aujourd'hui, alors qu'il a été fort amplifié et que ses amplifications ont servi de modèle et d'excuse pour toutes celles de la frontière de l'Est, y compris celles de notre Jura?

\* \*

Quant à la Suisse, la question des fortifications y est à peu près intacte, et c'est un des rares avantages militaires qu'elle possède encore sur ses divers voisins, qui l'ont aujourd'hui dépassée en effectifs obligatoires, en fusils à répétition et de précision, en troupes de montagne, etc.

Jadis elle eut bien aussi sa large part de fortins et de tourelles de tous genres, autant de châteaux-forts ou d'enceintes que de seigneuries et de bannières. C'était la méthode féodale. On se rassemblait et l'on se battait autour de ces petites places de guerre, dont plusieurs devinrent ensuite, à l'imitation des pays voisins, de grandes places fortes: Bâle, Genève, Soleure entr'autres, cette dernière perfectionnée par Vauban lui-même. Mais ces temps sont bien passés. Les murailles qui nous en restent témoignent de leurs fières prétentions et de leurs anciennes gloires autant que de leur superbe inutilité présente et de leur éclatante absurdité dans le système de guerre moderne. Toute notre armée actuelle, élite et landwehr, ne suffirait pas à mettre simplement garnison dans toutes les places que nous avions le bonheur de posséder il y a deux siècles et que les besoins de la paix ont fait heureusement disparaître.

Plus tard, quand la Suisse fut déclarée neutre et dut former, au noyau central de l'Europe, une sorte de large barricade entre les belligérants de France, d'Allemagne et d'Italie, on compléta cette barricade par les prétendus « forts d'arrêt » de St-Maurice, de Luziensteig et de Bellinzone, censés barrer les trois passages alpestres du Simplon, du Lukmanier, du Gothard, et par quelques redoutes ça et là.

Aujourd'hui ces divers ouvrages, sauf peut-être ceux de Bellinzone sur la route centrale du Gothard, ne barrent plus rien du tout et sont de la plus complète inutilité. Pour en tirer quelque parti on devrait au moins les doubler, ce qui serait une autre

<sup>»</sup> de la France. Longtemps après que mon cœur aura cessé de battre, vous » aurez encore, soyez-en sûrs, des généraux vaillants et désintéressés de tout,

<sup>»</sup> sauf de la patrie et de la gloire, qui feront passer leur âme dans l'âme de

<sup>»</sup> leurs soldats et ne seront pas obligés de se cacher dans vos vastes retran-» chements. »

monstruosité sur des points aussi excentriques. Le premier pas à faire dans la solution de notre problème général des fortifications serait donc, en généralisant les sages mesures de 1862 qu ont fait démolir les ouvrages de Bâle et d'Eglisau, de les appliquer tout d'abord à ceux de St-Maurice et du Luziensteig, de rendre leurs terrains à l'agriculture, leurs matériaux à l'industrie et de supprimer tous frais d'entretien et de garde. On y a déjà pensé, dit-on; espérons qu'on y pense encore et qu'on passera bientôt à l'exécution. Non-seulement l'économie réalisée trouverait facilement un autre et meilleur emploi, mais l'armée, en temps de mobilisation, serait dispensée de se morceler à la tâche onéreuse autant que stérile de garder de simples fantômes pour que l'ennemi n'en fasse pas d'imposants trophées.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons méconnaître que le courant de l'opinion publique semble s'être accentué, ces dernières années, plutôt en sens inverse. Le contre coup des décisions françaises de 1874 nous avait atteints, et en voyant nos voisins de l'ouest, alors présidés par un illustre maréchal, perfectionner d'une façon si grandiose et si ardente toutes leurs fortifications, même celles qui s'étaient fait honneur en 1870-71, comme Paris et Belfort, et pousser ces perfectionnements jusqu'à nos portes dans tout le Jura, bon nombre de nos officiers et patriotes suisses ont pu se demander pourquoi nous n'en faisions pas autant de notre côté. Quoi, disaient-ils, nous avons, à l'image de l'Allemagne, imitée elle-même par la France et par l'Italie, réformé complétement notre système militaire, transformé nos contingents cantonaux en une armée suisse enrégimentée par circonscriptions territoriales indépendantes des cantons, adopté en grande partie l'armement, l'équipement, les formations tactiques, les bataillons à 4 compagnies, les dénominations de grade et de corps des armées limitrophes, et nous ne savons plus suivre leurs bons exemples quand il s'agit de faire quelques sacrifices pour assurer la défense de la patrie par des fortifications, même réduites aux minimes proportions de nos ressources restreintes!

Ce raisonnement, bien que spécieux, n'était pas aisé à contredire. Doublé d'excellents sentiments patriotiques, précieux à enregistrer en tout temps, il s'appuyait en outre de l'irrésistible attrait des modes de Paris, plus puissantes que tous les raisonnements possibles.

Ce n'est pas ici le lieu de rompre des lances contre la suprématie que Paris fait sentir au monde entier et particulièrement à la Suisse en tout ce qui concerne la toilette, les arts, les lettres, la librairie, l'ameublement, etc., puis les nouveautés en général. Le fait est qu'en dépit de tous les esprits forts de la province ou des capitales européennes rivales, cette suprématie prospère sans cesse et tend, grâce à quelques progrès incontestables qu'elle réalise en matière de goût et de civilisation, à accaparer tous les domaines, même celui de notre langue nationale romande, qui s'enrichit chaque jour un peu plus d'argot parisien. Si nous ne l'avons pas encore subie en fait de fortifications, c'est moins par vertu que par effroi de la carte à payer.

En effet, au taux de Paris, dont la splendeur a déjà entraîné nos confrères en neutralité de Belgique<sup>2</sup>, le devis du dispositif suisse le plus sérieux, c'est-à-dire réduit à une base d'opérations et à trois ouvrages secondaires couvrant ses abords, monterait à environ 165 millions de francs. Avec les « forts d'arrêt » de la frontière, on dépasserait les 200 millions de francs, sans jamais savoir où serait la limite.

Or, de tels chiffres sont bien de nature à faire réfléchir nos économistes suisses qui croient faire de grands sacrifices en vouant annuellement une vingtaine de millions de francs à leurs forces militaires et en s'accordant, à ce prix, une armée de 200 mille hommes, soit 100 francs par homme, tandis que d'autres pays européens doivent y consacrer de 900 à 1500 fr. par homme.

Mais comme notre caisse fédérale vient d'entrer, grâce à de nouveaux tarifs douaniers et à une administration très sage, du reste, dans une période d'années grasses et de doux bonis, il y a gros à parier que la contagion des modes de Paris, au moins celle relativement bénigne des « forts d'arrêt », ne tardera pas à nous saisir. Déjà s'en montrent ça et là, dans quelques documents officiels, des symptômes caractéristiques et divers ballons d'essai.

<sup>1</sup> Quand le célébre Ste-Beuve, et plus tard Mary-Lafon, professant à Lau sanne, il y a quelque 40 ans, disaient « soixante-dix » ou « quatre-vingts » ou « quatre-vingt-dix », un sourire général régnait dans l'auditoire et l'on excusait le savant professeur par le fait qu'il venait de Paris et que les Parisiens, avait dit un de ses collègues, ne savaient compter que sur leurs dix doigts. Aujourd'hui, dans les mêmes antiques salles, celui qui dit « septante, huitante, nonante», conformément aux meilleures règles de l'arithmétique, de l'étymologie, de l'analogie avec toutes les langues vivantes et notamment avec les deux autres langues nationales suisses et tous nos dialectes, celui-là se rend ridicule. — Bien d'autres cas analogues de triomphe des modes de Paris sur nos usages nationaux seraient à citer et pourraient faire un piquant volume.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les frais de la place d'Anvers montent actuellement à environ 180 millions de francs.

On ne peut plus motiver les créations projetées sur l'urgence menaçante d'une agression de la France contre l'Allemagne à travers la Suisse, comme on le faisait il y a quatre ans. Cet argument, usé par le temps aussi bien que par la cordiale entente établie depuis lors entre ces deux pays au moyen de la politique coloniale, est remplacé par la nécessité de couvrir la mobilisation de notre armée contre les pointes ennemies qui voudraient l'entraver.

Ce nouveau point de vue est certainement beaucoup plus rationnel que l'autre. Néanmoins nous désirons l'examiner aujour-d'hui, avec l'intention de montrer que pour faciliter et assurer notre mobilisation, il y a bien autre chose à faire que des « forts d'arrêt » et que l'argent qui serait mis à ces créations coûteuses et fécondes en « compléments indispensables, » serait plus efficacement employé à des constructions moins spéciales et plus urgentes.

\* \*

Nous n'entendons naturellement pas discuter ici la dernière « Ordonnance fédérale, du 18 novembre 1884, sur la mobilisation de l'armée suisse » car bien qu'elle ait donné lieu à de nombreux arrêtés cantonaux d'exécution, dont un pour le canton de Vaud, du 12 mars 1885, avec tableaux détaillés des prestations des communes, l'ordonnance fédérale elle-même n'a été émise qu'à titre confidentiel, et cela se comprend. Mais en admettant que l'ordonnance et ses tabelles conservent toute leur autorité, sans contretemps ni déception provenant de l'extérieur, il n'en reste pas moins que notre mobilisation, ainsi que les premiers jours d'opérations, seraient, dans certains cas ou hypothèses qui n'ont rien d'extraordinaire, fortement entravés par des causes exclusivement intérieures, de notre seul fait, de notre propre imprévoyance ou apathie.

Que veut-on, en effet, par un bon mode de mobilisation?... On veut pouvoir concentrer rapidement nos divisions et brigades de toutes armes sur quelques points propres à diriger, de là, des masses combattantes sur le ou sur les points menacés par les forces mobiles de l'ennemi et de manière à ce que ces masses aient toujours à leur portée, immédiatement sur leurs derrières, les approvisionnements voulus.

Ces diverses exigences imposent trois catégories de mouvements principaux :

un, essentiellement d'individus, d'unités tactiques, de matériel

et d'approvisionnements, pour la concentration des brigades et des divisions, c'est-à-dire dans tous les sens;

un, essentiellement de masses, des points de concentration vers la ou les frontières menacées, c'est-à-dire de mouvements perpendiculaires;

un troisième, pour reporter ces masses d'un point menacé sur un autre qui l'est davantage ou les relier entr'eux, c'est-à-dire de mouvements latéraux.

Notre réseau de bonnes voies de communications, routes carrossables et chemins de fer, satisfait-il à ces exigences? Avons-nous pour toutes nos frontières les perpendiculaires et les trans-versales non-seulement désirables, mais strictement nécessaires?

Un simple coup d'œil sur la dernière carte postale de la Suisse suffit pour conclure à la négative, pour se persuader que notre réseau de routes et de voies ferrées offre de graves lacunes tant au point de vue militaire de la mobilisation et des opérations qu'à celui d'importants intérêts civils.

Nous n'avons ni les douze ou quinze perpendiculaires, trois ou quatre sur chaque front, qui devraient aller directement du centre sur la circonférence.

Nous n'avons pas les deux ou trois cercles de transversales qui relieraient entr'eux, par les lignes intérieures, soit les cordes, les points importants de ces perpendiculaires.

En deux mots nous n'avons pas un réseau suisse de voies de communications militaires, mais un réseau purement civil, régional, morcelé, échevelé, surabondant en quelques régions et nul sur d'autres, ultra-local par ci, ultra-technique par là, mosaïque fort originale et remarquable dans son ensemble, en tous cas d'une valeur totale immense. Or il serait facile, avec quelques sacrifices, de compléter et corriger ce réseau désordonné, de manière à en faire un bon réseau militaire suisse, sans nuire à ses fonctions civiles.

C'est ce qu'ont fait nos voisins d'Allemagne et de France, et cela tout près de nos frontières, soit au moyen des chemins de fer de l'Etat soudés à ceux des compagnies, soit par des subsides aux compagnies de chemins de fer, accompagnés de diverses conditions et prestations militaires. Et ils ont eu raison, car, par notre temps de grandes masses et de gros matériel mobile, des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Par C. v. Hoven, sous la direction du Bureau topographique. Berne 1884. Charmante et excellente carte au ½50000, avec indication des chemins de fer et bureaux télégraphiques.

chemins de fer bien outillés de voitures, ainsi que de gares d'embarquement et d'évitement, et de doubles voies, deviennent des engins de guerre de premier ordre. Et comme ils peuvent être aussi utiles en temps de paix qu'en temps de guerre, et qu'ils constituent ainsi des engins tout spécialement miliciens, correspondant au caractère même de notre armée suisse, il vaudrait la peine de leur donner le pas, comme simple moyen d'assurer la mobilisation, sur les fortifications; car celles ci, qu'on ne l'oublie pas, toujours ruineuses en temps de paix, ne sont utiles en temps de guerre qu'à la condition d'être très prudemment instituées, ce qui ne semble guère devoir être notre cas, sinon elles deviennent nuisibles et, comme dit Jomini, un vrui fléau pour les Etats obligés de les entretenir et de les garder.

\* \*

Reportant nos regards sur la carte de la Suisse, voyons quelles sont, à notre point de vue, les plus regrettables lacunes en fait de voies de communications.

Pour ne parler que de la région de la Suisse romande, qui nous intéresse plus spécialement, on peut affirmer que son réseau déchiqueté et en zigs-zags, manque à la fois de plusieurs perpendiculaires et de plusieurs transversales de la plus haute utilité en cas de mobilisation, et qu'il serait facile d'y ajouter.

En supposant dans la région Berne-Lucerne notre zone centrale, celle où devrait être créée la base d'opérations qui nous manque toujours — et qu'on croit suppléer par des forts d'arrêt! — nous voyons qu'on peut aller directement par voie ferrée sur Bienne et le Jura-Bernois, Bâle ou Porrentruy, ce qui est fort bien, mais pas sur Neuchâtel. Or, rien ne serait plus simple que de construire ce rayon direct, au moins entre St-Blaise et Chiètres.

Ce serait moins cher et plus efficace que les fortins qu'on veut élever sur le Jolimont, où en 24 heures, grâce au raccordement du chemin de fer sus-mentionné, on pourrait réunir et opposer tous les moyens de défense convenables, à la grande surprise de l'ennemi.

Plus au Sud on a la voie du lac de Neuchâtel et de la Thièle; mais les embarcadères et les moyens de transports réguliers font défaut. La communication entre l'arsenal de Colombier et Estavayer ou Chevroux devrait être constamment assurée, comme celle de tous nos arsenaux et dépôts de matériel avec la gare la plus voisine. Jointe au chemin de fer direct de Berne à Neuchâ-

tel, et au prolongement du chemin de fer régional Travers-St-Sulpice sur Ste-Croix, cette sûre communication par les lacs contribuerait mieux à la défense du Val-de-Travers que tous les forts projetés aux Verrières.

Un rayon d'Yverdon à Ste-Croix prolongerait très avantageusement la ligne excellente de Berne-Fribourg-Payerne-Estavayer-Yverdon; de même qu'un autre rayon partant de Cossonay ou de Morges sur Bière serait aussi d'une réelle utilité pour desservir militairement et civilement toute cette région du Pied-du-Jura. Si l'on pouvait, sans trop de frais, prolonger ce dernier sur St-Cergues et la Cure par Longirod, Marchissy et Arzier, ou y amener un rayon soit de Nyon par Trélex, soit préférablement de Gland par Begnins, ce serait encore de l'argent mieux employé, au seul point de vue de la mobilisation, que les fortins et blockhaus projetés dans ces parages comme ripostes aux fameux forts français des Rousses et du Risoux.

Nos moyens de communication de Berne sur Lausanne et vers la partie occidentale du lac Léman sont bons, et le lac lui-même étant couvert par la neutralité du Chablais, nous n'avons pas besoin d'aborder le redoutable et coûteux problème de la défense de ses eaux et de ses rives. Il n'est pas inutile toutefois de se rappeler que sur cette frontière il serait facile à la France, sans sortir des limites de son droit strict, de nous créer de graves soucis.

En revanche il peut devenir fort nuisible et fort dangereux, en certains cas, que les communications rapides entre Berne et la portion orientale du canton de Vaud et le canton du Valais soient astreintes au contour par Lausanne et à une seule ligne ferrée.

Les raccordements entre Chexbres et Vevey et entre Bulle et Vevey ou Montreux, sont donc tout naturellement indiqués.

Il est de plus profondément déplorable de ne pouvoir communiquer avec la frontière de St-Gingolph et Bouveret que par le grand détour de St-Maurice après celui de Lausanne. Un rayon direct de Villeneuve au Bouveret ou au moins de Roche à Vouvry s'impose comme une des premières mesures de protection et de défense de cette importante zone frontière, sur laquelle les Français peuvent arriver en chemin de fer et par d'excellentes routes, sans compter plusieurs cols alpins très profitables.

Par les mêmes juotifs d'autres routes que celles des deux extrémités Vevey-St-Maurice ou la Furca seraient nécessaires entre la région centrale et le Valais. Non seulement la route du Pillon doit être continuée directement au Sud sur Bex par la Croix, mais celles du Sanetsch et du Ravil ou de la Gemmi ne doivent pas être oubliées. Au Nord, la route du Pillon-Gessenay devrait être raccordée par chemin de fer avec Zweisimmen et Thoune.

Une fois ces diverses voies ouvertes, le réseau de nos perpendiculaires indispensables serait assez bien réalisé.

Quant aux transversales, notre région avec les contours inévitables des perpendiculaires sus-mentionnées, ne serait pas trop mal desservie moyennant quelques compléments dont il est question depuis longtemps déjà. La ligne Lyss-Payerne-Moudon-Palézieux, et celle Fribourg-Payerne-Yverdon auraient dans tous les cas l'occasion de rendre de bons services. Celle de Delémont-Locle, avec embranchement Tavannes-Tramelan, à pousser jusqu'à Saignelégier; celle du littoral du lac de Neuchâtel, de Bienne à Yverdon, auraient les mêmes mérites, assurés moins longtemps peut-être, mais qu'on pourrait perfectionner ad hoc; celle en construction de Vallorbes au Pont, à prolonger jusqu'au Brassus, ainsi que celles du pied du Jura et de l'extrémité occidentale du Léman, ne seraient pas à dédaigner, surtout au début, moyennant quelques précautions préalables.

La ligne actuelle de Lausanne à Echallens devrait être parachevée et reliée d'une part à celle d'Yverdon-Estavayer par la vallée de la Mentue vers Yvonand, et d'autre part à celle de Moudon-Payerne par Sottens ou par Thierrens; de plus, celle de Romont à Bulle devrait être prolongée d'une part sur Château-d'OEx et Gessenay, pour rejoindre le chemin de fer du Simmenthal, et d'autre part sur Charmey et Bellegarde pour s'approcher aussi par là du Simmenthal, outre le prolongement perpendiculaire sur Vevey ou Montreux. Enfin, dans le Haut-Valais, il faudrait ouvrir la route du Nusenen sur le canton du Tessin, comme cela s'est fait sur Uri par la Furka.

Ainsi l'on aurait un réseau de transversales satisfaisant.

\* \* \*

L'énumération de ces divers tracés ne comporte, disons-le vite, aucun mérite d'invention de notre part. Tous sont déjà en projet ou en cours partiel d'exécution; ils ne chôment que par manque d'argent en grande partie. Réalisés et améliorés, ils augmenteraient non seulement les facilités de la mobilisation et des premières opérations dans leur zone, mais aussi, en temps de paix, le mouvement du commerce et de l'industrie, y compris les transports agricoles, ce qui fortifierait le « nerf de la guerre ».

Assurément si nous avons des millions à dépenser pour les exigences de la mobilisation, c'est par ces voies de communication qu'il faut commencer. Le reste pourra toujours venir plus tard; et s'il faut absolument suivre à cet égard les modes de Paris, sachons au moins prendre la peine de distinguer entre ce qu'elles peuvent avoir de bon, en principe sinon en mesure, une base centrale avec un réseau ajusté de communications, et ce qui est du domaine d'extravagances reconnues, c'est-à-dire cette triple ceinture de « forts d'arrêt » qui n'a jamais arrêté que ses défenseurs au moment où leur présence ailleurs eût rendu de grands services, et ces vastes places frontières qui ont été le gouffre de tant d'armées.

Une vingtaine de millions de francs, répartis, sous conditions, aux Cantons et aux compagnies de chemins de fer, pour les travaux de grande voirie susmentionnés, ainsi que pour des *préparatifs* d'une solide base et d'ouvrages de campagne à faire sortir de terre et des chemins de fer, au moment voulu, feront plus pour la défense de la Suisse, et du même coup pour sa prospérité, que les cent et quelques millions qu'il faudrait affecter si stérilement au beau système de « forts d'arrêt » dont on nous montre de temps en temps un bout d'oreille.

Répétons d'ailleurs, pour terminer, qu'un dispositif quelconque de « forts d'arrêt » aboutirait forcément, en dépit des meilleures intentions du début, à couvrir la Suisse de parapets destinés à se protèger les uns les autres, et qu'ainsi l'on irait à l'encontre de tous les progrès que la Suisse a voulu faire et a faits depuis 40 ans dans ses institutions militaires.

Avant 1848, nous avions les armées cantonales, l'armée bernoise, l'armée vaudoise, etc., fournissant des *contingents*, parfois doublés ou triplés, à une armée fédérale aussi disparate que morcelée et n'ayant presque pas de moyens de transport.

En 4850 on a formé une armée fédérale proprement dite, mais restée longtemps mal armée, mal outillée et de mobilisation lente et difficile, à grands renforts de charrois civils.

En 1874 on a réalisé enfin l'armée suisse actuelle, et l'on a fait de grands sacrifices pour la mettre sur le pied de toutes les armées de l'Europe au point de vue de la mobilité surtout. On a augmenté et amélioré sa cavalerie et pour cela acheté ses montures à l'étranger. On a créé des parcs, du train, de nouveaux chars et harnais, de nombreuses prestations des cantons et des communes en fait de charrois et de fourniture de chevaux, des

troupes d'administration avec officiers montés, un luxueux corps sanitaire en personnel et en équipages, des cuisines de campagne marchantes, et bien d'autres choses encore, toutes en vue d'avoir une armée suisse aussi homogène, aussi uniforme et aussi mobile que possible. Et c'est au moment où ce but est à peu près atteint, où nous possédons une armée réelle de huit divisions d'élite et seize brigades de landwehr, à laquelle il ne manque plus que sa base d'opérations pour être au niveau de quelque armée européenne que ce soit, au moins en ce qui concerne la défense du sol suisse, qu'on voudrait la ramener à un système de dissémination en une vingtaine de petits paquets enchaînés à des murailles et à des casemates, avoir l'armée du Luziensteig, l'armée de Porrentruy, l'armée des Verrières, l'armée de Ballaigues, l'armée du Marchairuz, l'armée de Pomy, l'armée d'Aclens, l'armée de Chillon, l'armée de Saint-Maurice, sans compter les armées plus raisonnables du Jolimont, d'Arberg, de Berne, d'Olten, de Zurich et le reste!

Alors mieux aurait valu garder nos armées cantonales d'il y a 40 ans et nous dispenser de tant d'efforts et de frais pour assurer leur concentration et la mobilité des masses concentrées.

On ne fera certainement pas ce recul d'un demi-siècle.

## Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes.

(Suite.)

Ici l'Etat et les riches particuliers rivalisent pour la propagation de l'espèce; mais c'est dans les haras militaires et par la production directe, que se remonte la cavalerie autrichienne. Le principal haras de l'Etat en Autriche est situé à Lipitza; il est entièrement consacré à la production d'une race de pur-sang espagnol et d'une race de métis arabes et espagnols. Le haras particulier de l'empereur en Bohême (à Kladrup) est consacré à la production du pur-sang anglais. Il l'emporte sur tous les autres établissements de ce genre par la magnificence qui a présidé à son installation et par l'excellence de ses produits.

<sup>&#</sup>x27;Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le Jura neuchâtelois.